



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique du patrimoine

Question au Gouvernement n° 3303

Texte de la question

## PATRIMOINE

**M. le président.** La parole est à Mme Françoise de Panafieu, pour le groupe du Rassemblement pour la République.

**Mme Françoise de Panafieu.** Ma question s'adresse à Mme Tasca, ministre de la culture et de la communication,

Madame la ministre, je veux me faire ici l'écho de l'indignation que soulève l'incroyable gestion de la Caisse des monuments historiques et de nos musées. Et pourtant, ce sont des éléments de notre patrimoine dont l'Etat est responsable, à la fois comme propriétaire et comme gestionnaire. Que dire de la nouvelle décoration, coûteuse et contestable, de l'hôtel de Sully, siège de la Caisse des monuments historiques ?

**M. Jacques Myard.** Scandaleux !

**Mme Françoise de Panafieu.** Cet emblème de la politique du patrimoine français se trouve en partie défiguré aux frais du contribuable. Nous sommes, bien sûr, favorables à une politique de création, mais menée de façon intelligente et dans le respect des richesses de la nation.

Que dire, par ailleurs, de ces énormes investissements qui sont prévus pour reconstruire le Musée des monuments français ? Pourquoi détruire l'actuel musée et mettre en dépôt en province des plâtres fragiles que personne ne verra ?

Même s'ils sont de nature très différente, ces débordements inacceptables sont révélateurs d'une situation grave que la Cour des comptes et l'inspection générale de votre ministère ont porté à votre connaissance. Vous connaissez parfaitement le déficit chronique de la Réunion des Musées nationaux. Vous connaissez aussi les règles de gestion courtelinesques des grands musées. Vous connaissez, enfin, les dégradations des monuments nationaux opérées sous la houlette d'un président issu du système des dépouilles socialiste et que vous avez contribué à installer. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Gabegie, mauvaise gestion, impéritie bureaucratique, tout cela sur fond de sous-estimation des besoins du patrimoine et de mauvaise consommation des crédits : voilà le constat ! Mais, pis encore, les images qui ont été récemment diffusées par les médias ont fait mal aux Français, aux Français qui ont la passion de leur patrimoine, aux Français qui respectent leur patrimoine ! *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Alors, madame la ministre, pourquoi une telle désinvolture de votre part ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

**Mme Catherine Tasca**, ministre de la culture et de la communication. Madame la députée, je voudrais croire à la sincérité et au sérieux de votre indignation. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*) Je préfère ramener les choses à leurs justes proportions.

Vous vous faites d'abord l'écho d'articles de presse concernant la gestion du Centre des monuments nationaux. Rassurez-vous, il n'y a pas le feu comme vous voudriez le faire croire ! Lorsqu'il a été nommé, le nouveau président de ce centre s'est vu assigner une mission fondamentale et inchangée qui consiste à faire connaître l'histoire et la réalité architecturale des monuments. En même temps, nous lui avons demandé de pratiquer une ouverture vers des activités pluridisciplinaires et vers la création, de manière à faire vivre ces monuments et à bien les insérer dans la vie culturelle du territoire. Dans la programmation de ces activités artistiques, certains excès sont apparus et ont posé problème dans la gestion des monuments.

Dès le mois de septembre dernier, j'ai diligenté une inspection du corps de l'inspection générale du ministère de la culture dont le rapport vient de m'être remis. Il fait apparaître deux problèmes réels, et notamment un déséquilibre entre la mission centrale patrimoniale et la mise en oeuvre des activités artistiques. J'ai donc demandé au conseil d'administration de réviser le budget du Centre des monuments de manière à rééquilibrer les activités en faveur de la mission fondamentale patrimoniale.

Il apparaît également que l'organisation du fonctionnement interne du centre appelle une révision urgente. Dès que le président du Centre des monuments aura remis ses réponses sur le rapport de l'inspection, j'en tirerai toutes les conséquences.

Quant à l'évolution de notre politique patrimoniale, permettez-moi, madame la députée, de rappeler très rapidement quelques chiffres. Alors que les crédits consacrés au patrimoine avaient été amputés, en 1997, de 33,6 % (*Protestations sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants*), notre gouvernement en a assuré une augmentation globale de 4,3 %. C'est ce qui nous a permis d'engager des travaux remarquables, notamment à Versailles, à Vincennes, dans les cathédrales de Strasbourg et d'Amiens et dans le plan de sauvegarde du patrimoine antique de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si vous appelez ça de la désinvolture, moi j'appelle ça du redressement, un vrai respect du patrimoine que nous aurions aimé voir mis en oeuvre depuis de plus nombreuses années, lorsque vous étiez aux affaires ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

**M. Charles Cova.** Vous êtes restés quatorze ans aux affaires !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise de Panafieu](#)

**Circonscription :** Paris (17<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3303

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 février 2002